

COUPON RÉPONSE

- JE SOUHAITE SIGNER LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ
- JE SOUHAITE UN RENDEZ-VOUS

NOM DE L'ENTREPRISE :

NOM DU DIRIGEANT :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :



Hauts de Garonne Développement - Tél. : 05 57 54 32 50 - Site : www.hdgdev.com

Cette action est portée par :



www.hdgdev.com

CIF Centre d'Innovation et de Formation
Avenue Jean Alfonséa
33270 FLOIRAC
Tél. : 05 57 54 32 50

Avec le soutien :



Impression : Mottaz-Caract'R - 33450 St-Loubès



La Charte de la Diversité
dans les entreprises



Hauts de Garonne Développement



POURQUOI UNE CHARTE ?

Depuis 2004, «La Charte de la Diversité dans l'Entreprise» est signée par de nombreux chefs d'entreprises de P.M.I./P.M.E. et de grandes entreprises.

Le rapport sur «les Oubliés de l'Egalité des Chances» publié par l'Institut Montaigne lançait cette idée de la Charte de la Diversité pour encourager les entreprises à refléter dans leur effectif les divers composants de la société française et à faire de la non-discrimination et de la diversité un axe stratégique.

Sur les Hauts de Garonne, des collectivités locales, des institutions, des entreprises, avec l'Association Hauts de Garonne Développement, participent à la réalisation d'un plan de prévention et de lutte contre la discrimination ethnoraciales dans l'accès à l'emploi et à la formation.

Promouvoir la diversité au travers des recrutements et de la gestion des carrières, c'est avant tout se concentrer sur des critères explicites et pertinents de recrutement et de promotion.

Cette démarche permet aux P.M.E. d'élargir leurs sources de recrutement et de bénéficier des compétences des meilleurs collaborateurs. La diversité devient une source de performance. Enrichies par l'apport de collaborateurs issus d'horizons divers, les P.M.E. améliorent leur efficacité d'innovation.

Enfin en favorisant la diversité et en luttant contre les discriminations, les P.M.E. contribuent à la cohésion sociale de la Nation.

La charte de la diversité dans les entreprises

La Charte de la Diversité dans les entreprises

La Charte de la Diversité, a pour objet de témoigner de l'engagement de notre entreprise, en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale

1. Sensibiliser et former nos dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
2. Respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines que sont notamment l'embauche, la formation, l'avancement ou la promotion professionnelle des collaborateurs.
3. Chercher à refléter la diversité de la société française et notamment sa diversité culturelle et ethnique dans notre effectif, aux différents niveaux de qualification.
4. Communiquer auprès de l'ensemble de nos collaborateurs notre engagement en diversité, et informer sur les résultats pratiques de cet engagement.
5. Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels.
6. Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité : action mises en œuvre, pratiques et résultats.

LES ENGAGEMENTS



Hauts de Garonne Développement

Centre d'Innovation et de Formation de Floirac

Avenue Jean Alphonsée

33270 FLOIRAC

Affranchir
au tarif
en vigueur